



Health
Santé

Canada
Canada

**SOCIÉTÉ DU PARTENARIAT
CANADIEN CONTRE LE
CANCER (PCCC)
ÉVALUATION**

**RAPPORT FINAL
RÉPONSE DE LA DIRECTION**

6 mai 2010

Canada 

Préparé par :

EKOS RESEARCH ASSOCIATES

Ottawa

359, rue Kent, bureau 300

Ottawa (Ontario)

K2P 0R6

Tél. : 613-235-7215

Téloc. : 613-235-8498

Courriel : pobox@ekos.com

Toronto

181, avenue Harbord

Toronto (Ontario)

M5S 1H5

Tél. : 416-598-8002

Téloc. : 416-598-2543

Courriel : toronto@ekos.com

www.ekos.com

RÉPONSE DE LA DIRECTION À L'ÉVALUATION MENÉE PAR LES ASSOCIÉS DE RECHERCHE EKOS POUR SANTÉ CANADA, MAI 2010

INTRODUCTION

Le Partenariat canadien contre le cancer (le Partenariat) reçoit volontiers les conclusions de l'évaluation menée par EKOS pour le compte de Santé Canada. En général, le Partenariat est d'accord avec les recommandations de cette évaluation.

Puisque le Partenariat avait alors atteint la moitié de son premier mandat, le moment semblait particulièrement propice pour évaluer les progrès qu'il avait accomplis et pour déterminer les éléments qui fonctionnent bien ainsi que ceux pouvant être améliorés. Le Partenariat a déjà adopté des mesures qui tiennent compte de ces recommandations, et les étapes suivantes sont décrites dans la réponse de la direction. Voici deux des principales conclusions de l'évaluation :

- « De manière générale, les faits semblent indiquer qu'un organisme tel que le Partenariat répond à un véritable besoin pour coordonner les connaissances et l'information en matière de lutte contre le cancer, tisser des liens et jouer un rôle de catalyseur pour faire progresser la stratégie canadienne de lutte contre le cancer. De nombreux facteurs indiquent que le cancer continue d'être une préoccupation en matière de santé publique, et qu'il continuera de l'être pendant encore bien des années⁶¹. » [traduction libre]
- « Les conclusions de l'évaluation révèlent un degré élevé de satisfaction envers la structure organisationnelle du Partenariat, soit une organisation non gouvernementale. À ce titre, le Partenariat est perçu comme ayant la structure requise pour traiter avec les différents paliers de gouvernement et les divers intervenants. Cette structure permet également au Partenariat d'être plus souple et plus neutre que ne saurait l'être un organisme gouvernemental. Malgré l'existence d'autres types de structures organisationnelles, les intervenants et les experts indépendants semblent généralement être d'avis que le modèle du Partenariat est approprié et qu'il devrait être maintenu⁶². » [traduction libre]

Le Partenariat a été créé par le gouvernement fédéral. Son mandat de cinq ans consiste à formuler et à mettre en œuvre la Stratégie canadienne de lutte contre le cancer (la Stratégie), et ce, afin de réduire de manière significative l'impact de la maladie auprès de l'ensemble de la population canadienne. Les modalités de la Stratégie ont été définies collectivement par la vision, le savoir-faire et l'expérience directe de plus de 700 praticiens, personnes atteintes d'un cancer et survivants d'un cancer d'un bout à l'autre du pays. La Stratégie couvre tous les aspects de la lutte contre le cancer, dont la prévention, le dépistage, la surveillance et l'expérience globale du cancer. Elle reconnaît l'importance primordiale de chacun de ces aspects pour contrôler l'incidence de la maladie, la mortalité, la qualité de vie, ainsi que l'innocuité et le caractère abordable des soins.

⁶¹ Évaluation du Partenariat canadien contre le cancer, Les Associés de recherche EKOS inc., p. 60, le 6 mai 2010.

⁶² Évaluation du Partenariat canadien contre le cancer, Les Associés de recherche EKOS inc., p. 67, le 6 mai 2010.

Les travaux du Partenariat canadien contre le cancer (le Partenariat) ont permis d'accomplir des progrès importants depuis 2007. Pendant ce court laps de temps, le Partenariat s'est constitué en organisation et a adopté les cadres de gestion et de responsabilité lui permettant de superviser la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre le cancer et, avec l'aide de ses partenaires, de mener à bien la mise en œuvre d'activités couvrant tous les secteurs prioritaires énoncés dans cette stratégie.

L'évaluation du Partenariat a été entreprise pendant la troisième année de son mandat de cinq ans afin de déterminer :

- si le Partenariat, en exécutant la Stratégie, a fait progresser les objectifs en matière de santé publique dans le domaine de la lutte contre le cancer au Canada ; et
- si une société sans but lucratif constitue un modèle efficace pour mener à bien les objectifs énoncés dans la Stratégie.

RECOMMANDATIONS ET RÉPONSE DE LA DIRECTION

De manière générale, l'évaluation semble indiquer que le Partenariat est sur la bonne voie, qu'il travaille efficacement avec ses partenaires à la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre le cancer et qu'il devrait poursuivre ses activités de sensibilisation et d'engagement pour atteindre avec succès les objectifs qu'il s'est fixés à moyen terme et à long terme au bénéfice de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes.

La réponse du Partenariat aux recommandations qui ont été formulées couvre trois secteurs : conception et prestation, succès et gouvernance. Ces recommandations portent essentiellement sur l'amélioration des communications et des relations avec les intervenants, l'intensification de la surveillance du rendement et la poursuite des mesures prises pour répondre aux besoins des Premières nations, des Inuits et des Métis. Outre les actions spécifiques décrites ci-après, le plan d'activités annuel du Partenariat fera état des activités en cours qui répondent aux recommandations formulées.

a) Conception et prestation

Recommandation : Le PCCC doit continuer de faciliter l'intégration et la coordination entre les huit priorités stratégiques et les deux activités de soutien, selon les besoins. Le fait d'encourager des méthodes intégrées pour mettre sur pied des initiatives facilitera la coordination des retombées.

Réponse de la direction :

La direction du Partenariat accepte cette recommandation. Avant la période d'évaluation, le Partenariat a réaligné quelques-uns de ces secteurs prioritaires dans le but d'obtenir des résultats plus tangibles. L'une des premières orientations du conseil d'administration portait sur la concertation et l'impact, et les travaux qui se poursuivent continuent de renforcer cette orientation.

Pour effectuer avec succès les travaux poursuivis dans chacun des huit secteurs prioritaires et en assurer le progrès, le Partenariat a retenu les services d'experts ayant une connaissance approfondie de domaines spécifiques. Ces experts sont issus de différentes régions du pays. Les travaux effectués dans les différents secteurs prioritaires ont tous des liens de dépendance, et le Partenariat se concentre constamment sur l'amélioration de la coordination des

efforts qu'il déploie de manière à avoir un impact significatif d'ici la fin de son mandat quinquennal actuel. De nombreuses nouvelles structures consultatives recouvrent l'ensemble de la stratégie, telles que le groupe de travail sur le Rendement du système, le groupe consultatif sur la Gestion des risques de cancer et le comité consultatif sur la lutte contre le cancer pour les Premières nations, les Inuits et les Métis.

À titre d'exemple, les travaux préliminaires effectués par le secteur prioritaire des normes ont été entièrement intégrés aux initiatives sur la qualité et le rendement des systèmes. Les premiers indicateurs de rendement à l'échelle nationale ont été formulés par le groupe de travail sur les normes. Ces indicateurs de rendement ont ensuite été validés par les provinces qui en ont confirmé l'utilité pour mesurer le rendement dans le domaine de la lutte contre le cancer au Canada. L'identification des secteurs comportant des écarts de rendement permettra de développer des initiatives qualitatives. Celles-ci pourront ensuite être évaluées à l'aide des indicateurs de rendement afin d'améliorer la lutte contre le cancer.

Le conseil d'action, créé en 2008 et présidé par la vice-présidente à la lutte contre le cancer, est composé des présidents de chacun des secteurs prioritaires. Au départ, ce conseil se réunissait tous les mois, et les réunions se sont espacées à mesure que l'intégration progressait. Le conseil se réunit maintenant six fois par année pour discuter des différentes possibilités d'amélioration en matière de coordination et d'intégration des efforts au sein de l'ensemble des activités du Partenariat. L'élaboration envisagée d'un plan stratégique au-delà de 2012 offre également l'occasion de pousser encore davantage cette intégration. Le Partenariat étudie actuellement les liens synergiques qui unissent la prévention primaire, le dépistage et la détection précoce; le rendement du système et les initiatives sur la qualité; ainsi que l'intégration d'initiatives potentielles au sein de la stratégie de lutte contre le cancer parallèlement à la prise en charge des maladies chroniques. Ces synergies seront explorées plus à fond lors des rencontres avec les groupes consultatifs, qui auront lieu cet été, et des consultations auprès des intervenants, qui se tiendront en octobre 2010, et seront intégrées au prochain plan stratégique. Le Partenariat continuera de peaufiner la mise en œuvre de ses activités dans le but de s'assurer que la stratégie de lutte contre le cancer est intégrée aux réseaux de santé et de lutte contre le cancer en place à l'échelle du pays et qu'elle s'y aligne parfaitement.

Principales activités	Responsabilité	Intervenants	Échéancier
Consultation sur l'intégration et la coordination de l'ensemble des stratégies et des initiatives	Direction du Partenariat et présidents des groupes d'action	Groupes consultatifs Forum des intervenants en octobre	Jusqu'en octobre 2010

Recommandation : Le PCCC doit poursuivre ses efforts récemment accrus pour tenir compte des points de vue et des besoins des Premières nations, des Inuit et des Métis dans l'ensemble de ses activités.

Réponse de la direction :

La direction du Partenariat accepte cette recommandation. Le partenariat est en outre engagé à poursuivre les travaux déjà entrepris auprès des Premières nations, des Inuits et des Métis et des organisations qui les représentent.

À cette étape de son premier mandat, le Partenariat se réjouit de la relation qu'il a établie avec les Premières nations, les Inuits et les Métis dans le cadre de réunions préliminaires avec des organisations nationales qui les représentent, ainsi que par la création récente du comité consultatif sur la lutte contre le cancer pour les Premières nations, les Inuits et les Métis. Le travail du Partenariat dans ce domaine repose sur l'information qui lui a été fournie par les organisations qui représentent les Premières nations, les Inuits et les Métis. Celles-ci ont expressément exprimé leur préférence envers une stratégie de lutte contre le cancer qui reconnaît les besoins particuliers de chaque population, tout en étant pertinente sur le plan culturel. L'approche adoptée par le Partenariat appuie l'autodétermination et la participation active de chacune de ces populations dans l'établissement des priorités.

Pendant les premières années de son mandat, le Partenariat a tiré profit d'un programme offert par le Saint Elizabeth Health Care, soit le programme @YourSide Colleague offert en ligne. Ce programme, qui avait déjà acquis une grande renommée et qui est largement utilisé par les travailleurs de la santé des Premières nations du Manitoba, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique, ne comportait toutefois aucun cours traitant de la prévention du cancer, de la détection précoce, du traitement et de la prise en charge. Le Partenariat et Saint Elizabeth ont créé conjointement un module de soins contre le cancer qui comble une lacune qui avait été identifiée dans le cadre des modules @YourSide déjà offerts.

Pendant l'élaboration du programme d'apprentissage de ce cours, le Partenariat a pris des dispositions pour être l'hôte d'un forum au cours duquel les Premières nations, les Inuits et les Métis ont pu exprimer leurs besoins et leurs points de vue. Le Partenariat a ainsi été en mesure de pouvoir tenir compte de cette information dans l'élaboration de sa stratégie de lutte contre le cancer, d'étayer ses programmes en place ayant un succès réel et de développer un plan pour l'avenir. Le forum a suscité plusieurs recommandations concrètes, dont l'ajout d'un lieu d'échange d'information portant spécifiquement sur la lutte contre le cancer chez les Premières nations, les Inuits et les Métis dans le portail du Partenariat – « vuesurlecancer.ca »; l'insistance sur la surveillance pour mieux comprendre le fardeau du cancer; le traitement des questions de sensibilisation à la lutte contre le cancer dans les collectivités en milieu rural ou éloigné; la création d'un comité consultatif sur la lutte contre le cancer distinct pour les Premières nations, les Inuits et les Métis, ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de lutte contre le cancer adapté à leur réalité.

Les travaux visant à ajouter des pages culturellement pertinentes au portail vont bon train. Un réseau consultatif de représentants des Premières nations, des Inuits et des Métis a été constitué pour le portail afin de trouver et de valider l'information canadienne sur la lutte contre le cancer qui serait pertinente pour le portail. En matière de surveillance, une occasion de collaboration avec Action Cancer Ontario s'est présentée pour évaluer un projet pilote des indicateurs de base de la santé des autochtones recueillis par les centres régionaux de traitement du cancer. Ce projet a pour but d'améliorer la qualité des données contenues dans le registre sur le cancer. Les premiers résultats de cette évaluation ont été présentés dans le cadre d'un atelier organisé par l'Agence de la santé publique du Canada, et l'évaluation finale, qui devrait être terminée au courant de l'été 2010, sera remise aux provinces participantes. Afin d'améliorer l'accès à la formation continue dans le domaine de la lutte contre le cancer dans les collectivités rurales ou éloignées, le Partenariat et le Saint Elizabeth Health Care étudient actuellement la possibilité d'offrir le cours dans d'autres provinces. De plus, le comité consultatif sur la lutte contre le cancer chez les Premières nations, les Inuits et les Métis se réunira au mois de mai pour développer son plan d'action. La chef de la lutte contre le cancer chez les Premières nations, les Inuits et les Métis au Partenariat travaille avec les directeurs de chaque secteur prioritaire afin d'identifier différentes manières de répondre aux besoins des Premières nations, des Inuits et des Métis. Grâce à ce travail, plusieurs projets portant spécifiquement sur des efforts de prévention chez les

Premières nations et les Inuits ont été présentés au programme de subventions COALITION. Trois projets subventionnés en cours d'exécution visent les Premières nations et les Inuits. Nous nous attendons à ce que d'autres progrès significatifs soient réalisés compte tenu de la relation qui a été établie et de l'engagement des partenaires des Premières nations, des Inuits et des Métis, ainsi que leur pleine participation à l'élaboration d'un plan d'action, d'ici à juin 2010. Le Partenariat continuera également de participer aux réunions préliminaires qui ont lieu régulièrement avec un membre du conseil d'administration du Partenariat et avec les organisations autochtones nationales (Assemblée des Premières nations, Inuit Tapiriit Kanatami et Ralliement national des Métis).

Principales activités	Responsabilité	Intervenants	Échéancier
Réunions préliminaires entre un membre du conseil d'administration du Partenariat et des organisations autochtones nationales	Direction du Partenariat, représentant des peuples autochtones au conseil d'administration du Partenariat	Organisations autochtones nationales	Deux fois par an
Élaboration d'un plan d'action pour la lutte contre le cancer chez les Premières nations, les Inuits et les Métis	Chef de la lutte contre le cancer chez les Premières nations, les Inuits et les Métis au Partenariat	Comité consultatif du Partenariat en matière de lutte contre le cancer chez les Premières nations, les Inuits et les Métis	D'ici à juin 2010
Pages du portail dédiées aux Premières nations, aux Inuits et aux Métis	Équipe du Partenariat chargée du portail, Équipe d'orientation stratégique du Partenariat	Équipe consultative du portail pour les Premières nations, les Inuits et les Métis	D'ici à juin 2010

b) Progrès

Recommandation : Le PCCC doit élaborer des mécanismes formels pour évaluer l'utilité des données et des renseignements qu'il fournit. Les intervenants et les utilisateurs de ces données doivent être consultés régulièrement pour mesurer l'utilité, la crédibilité et l'accessibilité des renseignements fournis par le PCCC. Les résultats de ces consultations serviront à l'amélioration continue du transfert du savoir et de l'échange des connaissances du PCCC.

Réponse de la direction :

La direction du Partenariat appuie cette recommandation. Le Partenariat considère qu'une évaluation (qu'elle soit officielle ou officieuse) constitue une stratégie essentielle pour assurer l'utilité et la pertinence de ses activités, dont l'information disséminée.

Un processus d'évaluation fait déjà intégralement partie de la vaste majorité des projets et des initiatives menés par le Partenariat, que ce soit par le biais d'évaluations d'étape ou de consultation auprès de partenaires pour obtenir leurs commentaires au sujet de la pertinence de l'information offerte dans le cadre des projets en cours. Le Partenariat a également eu recours à un comité d'examen externe afin d'obtenir une évaluation du matériel écrit qui est déjà utilisé ou qui est en cours d'élaboration, incluant le site Web du Partenariat et le portail vuesurlecancer.ca. Les évaluateurs, issus de différents milieux, ont offert des commentaires utiles et perspicaces. Enfin, dans le cadre de son processus continu d'assurance de la qualité, le Partenariat recueille régulièrement des évaluations des ateliers et des réunions qu'il organise.

Le Partenariat procède actuellement à une première évaluation (en profondeur) du portail vuesurlecancer.ca, incluant une évaluation des outils, des ressources et de l'information qui ont été élaborés par le biais des mécanismes consultatifs. La compréhension de l'utilité de ces outils, ainsi que de la manière dont ils sont disséminés et adoptés, permettra au Partenariat de raffiner le développement et le mode de distribution de ces produits. Le Partenariat sollicitera officiellement des commentaires des utilisateurs du portail vuesurlecancer.ca. Cet exercice, qui s'ajoutera à la compilation de statistiques, permettra au Partenariat de raffiner la pertinence et l'utilité des outils offerts par le portail vuesurlecancer.ca. Les résultats de cette première évaluation seront disponibles en septembre 2010. Les modifications qui seront apportées au portail tiendront compte des résultats de l'évaluation.

Principales activités	Responsabilité	Intervenants	Échéancier
Évaluation du portail Vue sur le cancer Canada	Haute direction du Partenariat, Gestion des connaissances	Échantillon des utilisateurs du portail Vue sur le cancer Principaux partenaires	D'ici à septembre 2010
Amélioration du portail Vue sur le cancer Canada	Haute direction du Partenariat, Gestion des connaissances		D'ici à décembre 2010

Recommandation : Le PCCC doit mettre au point des mécanismes pour communiquer avec les intervenants qui ne sont pas encore engagés auprès du PCCC, mais qui travaillent dans le domaine de la lutte contre le cancer. Pour ce faire, il pourrait participer à des conférences ou à d'autres activités du genre pour y présenter des exposés.

Réponse de la direction :

La direction du Partenariat continue de s'assurer que les intervenants sont toujours au courant de ses activités, tout en élargissant l'auditoire qu'il rejoint.

L'équipe responsable des communications vient de terminer une évaluation de ses activités de communication, dont l'évaluation des outils et des véhicules qui ont été développés ainsi que des outils utilisés (que ce soit par l'entremise des médias, de la présence sur le Web ou de la messagerie électronique) pour rejoindre les auditoires cibles. Dans l'ensemble, les personnes sondées apprécient les outils et les ressources. Elles affirment également qu'elles peuvent trouver facilement l'information qu'elles recherchent sur le site du Partenariat. Les activités médiatiques ont été tout particulièrement efficaces pour rejoindre un auditoire très varié, offrant ainsi une bonne pénétration des messages clés. Des efforts additionnels sont requis pour rejoindre un auditoire autre que la liste des intervenants actuels du Partenariat et pour continuer de tirer avantage de la diversité des membres appartenant aux réseaux consultatifs du Partenariat, et ce, afin que ceux-ci puissent transmettre à leur tour cette information à leurs organisations respectives.

Pour appuyer une meilleure dissémination de l'information, le Partenariat vient de créer un comité de la dissémination de l'information dont les membres sont issus des différents services. Ce comité est chargé de planifier, de coordonner et de cibler les auditoires appropriés pour les outils, les ressources, l'information et les publications que le Partenariat développe, et ce, afin d'en tirer pleinement profit. En mai 2010, le Partenariat a lancé le « Programme d'ambassadeurs » qui offrira aux membres de son conseil d'administration, de son personnel et de ses réseaux de conseillers des outils décrivant les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre

le cancer afin qu'ils puissent faire connaître le Partenariat à d'autres intervenants. Le Partenariat compte sur ses réseaux consultatifs pour informer et pour effectuer son travail. Il est toutefois pleinement conscient que ces quelque 400 conseillers travaillent pour d'autres organismes. En offrant à ces personnes des ressources qui appuient leurs activités de communication, le Partenariat fait en sorte que l'information et les messages qu'il diffuse rejoignent un auditoire qui ne travaille pas directement à la mise en œuvre de la stratégie. La présence en ligne, que ce soit par le biais du site Web du Partenariat ou du portail vuesurle cancer.ca que le Partenariat vient de créer, continue d'attirer un public de plus en plus nombreux. Par ailleurs, des activités de marketing seront mises sur pied pour accroître le nombre de visites sur les sites et pour encourager les utilisateurs à s'inscrire afin de recevoir des bulletins électroniques décrivant les activités du Partenariat.

Les membres du conseil d'administration et de la haute direction se sont rendus dans différentes localités du pays pour rencontrer des intervenants et en savoir plus au sujet de leurs activités et de leur réalité en matière de lutte contre le cancer. Ces déplacements permettent également de faire connaître les activités du Partenariat auprès des instances locales et de s'assurer que la stratégie en place répond adéquatement à leurs priorités. Au cours des trois dernières années, le conseil d'administration s'est réuni dans différentes localités du pays. Des réunions sont prévues à Iqaluit, à Winnipeg et à Regina.

De nombreux intervenants ont participé à l'élaboration de la Stratégie canadienne de lutte contre le cancer et continuent de travailler à sa mise en œuvre. Le Partenariat vient toutefois de lancer un processus officiel de renouvellement de ses groupes consultatifs. Ce processus, qui se veut transparent, a permis de recruter de nouveaux membres au sein des groupes consultatifs. Pour rejoindre un auditoire plus large et faire preuve d'une plus grande transparence, l'information portant sur chacun de ces groupes et sur leurs rôles respectifs a été publiée en ligne. Par conséquent, un bon nombre de nouveaux experts se sont joints aux groupes consultatifs du Partenariat. Des activités de communication, de sensibilisation des intervenants et de dissémination de l'information portant sur les différents aspects du Partenariat se poursuivront dans le but de le faire connaître davantage dans l'ensemble du milieu de la lutte contre le cancer.

Le Partenariat reconnaît qu'il est important de faire connaître son travail à un auditoire plus diversifié. Au cours de six prochains mois, les messages destinés aux médias comprendront, entre autres choses, des communiqués sur la Stratégie pancanadienne pour la recherche sur le cancer; des messages d'intérêt public diffusés par le biais de médias sociaux au sujet du dépistage du cancer colorectal; des messages au sujet de la stadification et du rendement sur système; ainsi que la poursuite des activités médiatiques organisées pour faciliter le recrutement régional dans le cadre du projet de partenariat canadien *Espoir pour demain*. L'équipe responsable des communications envisage également de recourir aux médias chaque fois qu'une occasion portant sur les secteurs prioritaires de la stratégie se présente.

De nombreux membres des groupes consultatifs et des initiatives stratégiques du Partenariat ont fait des présentations dans le cadre de conférences nationales et internationales ou ont publié des articles évalués par des pairs portant sur des travaux qu'ils ont effectués dans des secteurs prioritaires. En outre, le Partenariat a produit plusieurs ressources et documents destinés aux principaux auditoires ciblés. Il a également travaillé en étroite collaboration avec l'Union internationale contre le cancer (UICC) à l'élaboration de la stratégie de prévention de l'organisme qui sera présentée dans le cadre d'une conférence en août 2010. Enfin, plusieurs résumés ont été utilisés aux fins d'affiches et de présentations.

Principales activités	Responsabilité	Intervenants	Échéancier
Programme d'ambassadeurs	Équipe des communications du Partenariat	Conseil d'administration, haute direction, présidents des groupes d'action et personnel du Partenariat	D'ici à mai 2010
Distribution du Rapport d'impact <ul style="list-style-type: none"> Réunion des intervenants 	Conseil d'administration, haute direction et équipe des communications du Partenariat	Élus et fonctionnaires fédéraux, direction des organismes de lutte contre le cancer, groupes consultatifs, bureau national et bureaux régionaux de la Société canadienne du cancer, membres du Réseau d'action de lutte au cancer, accès en ligne pour le grand public, etc.	De mai à octobre 2010
Relations avec les médias (voir la liste qui précède)	Équipe des communications du Partenariat	Ministre fédéral de la Santé et Santé Canada, médias nationaux et régionaux, grand public	De mai à octobre 2010

Recommandation : Il est recommandé au PCCC que le PCCC étudie des options visant à accroître sa présence dans les régions, notamment la possibilité de s'affilier à des partenaires du milieu universitaire. Une présence accrue dans les régions permettrait au personnel du PCCC d'élargir son réseau et de créer davantage de liens avec les organisations régionales de lutte contre le cancer. Cet aspect revêt un caractère particulièrement important dans le contexte du système de santé canadien, d'autant plus qu'il permet aussi au PCCC de satisfaire les besoins des provinces et des territoires.

Réponse de la direction :

La direction du Partenariat est d'accord avec la recommandation visant à accroître sa présence régionale. Les présidents des groupes d'actions du Partenariat sont en prêts de services et travaillent pour le compte d'organismes de lutte contre le cancer, d'hôpitaux, d'universités d'organisations nationales. Tous les secteurs et toutes les initiatives prioritaires du Partenariat comportent une forte présence régionale, que ce soit par l'entremise de personnes nommées pour représenter un organisme, d'experts agissant en leur nom, de patients ou de survivants. La direction du Partenariat explorera et évaluera différentes options pour accroître sa présence régionale (incluant le partage de locaux ou des projets pilotes régionaux), et ce, afin de raffermir les liens qui l'unissent aux différents paliers de gouvernement et de faciliter l'intégration des activités du Partenariat aux priorités régionales et en accroître la synergie.

Principales activités	Responsabilité	Intervenants	Échéancier
Évaluation de la faisabilité d'accroître la présence régionale	Haute direction du Partenariat	Haute direction du Partenariat, directeurs généraux des organismes de lutte contre le cancer, conseil d'administration du Partenariat	D'ici à septembre 2010

Recommandation : Le PCCC doit veiller à prendre en considération les besoins des provinces et des territoires dans toutes ses activités et initiatives, car elle a besoin de leur participation active et de leur soutien pour atteindre ses objectifs.

Réponse de la direction :

La direction du Partenariat appuie le besoin d'obtenir l'engagement de différentes instances gouvernementales, dont les sous-ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux, les sous-ministres adjoints et la direction des organismes de lutte contre le cancer. Les membres de la direction du Partenariat ont joué un rôle actif pour rejoindre ces intervenants de toute première importance. Le Partenariat poursuivra son travail en collaboration avec ces partenaires, ainsi que par leur intermédiaire, car ceux-ci jouent un rôle important dans le succès de la mise en œuvre de la stratégie. Les organismes provinciaux de lutte contre le cancer, tout comme les organismes et les programmes qui remplissent ce rôle dans les provinces et les territoires qui n'en ont pas, sont les principaux agents de lutte contre le cancer dans leur province. Le Partenariat travaille activement pour consolider davantage ses relations avec les programmes et les organismes de lutte contre le cancer, et ce, par l'intermédiaire de réunions conjointes des équipes de directions, de nominations conjointes aux conseils d'administration et de partage de locaux avec l'Association canadienne des agences provinciales du cancer, assurant ainsi une plus grande collaboration et une meilleure coordination. Le processus de renouvellement des groupes consultatifs qui a eu lieu récemment a permis au Partenariat d'élargir sa représentation géographique et de solliciter des nominations auprès de toutes les instances gouvernementales. Ce processus lui a également permis de se doter d'une expertise approfondie et d'assurer la représentation de ses principaux partenaires stratégiques à l'échelle nationale. Des activités visant à sensibiliser les sous-ministres, les partenaires œuvrant dans le secteur de la santé au gouvernement fédéral ou à l'échelle nationale, les régies de la santé et les organismes de représentation des patients, et à consolider leur engagement, se poursuivront d'ici à la tenue du forum des intervenants qui aura lieu en octobre 2010.

Le rôle du Partenariat est de faire avancer, voire d'accélérer, la lutte contre le cancer. Il ne s'est donc pas astreint à ne poursuivre des initiatives qu'auprès des instances gouvernementales qui étaient prêtes à passer à l'action. Le Partenariat a choisi plutôt de mettre en place des initiatives et de poursuivre des activités lorsqu'une masse critique (soit au moins trois provinces) manifestait un intérêt à aller de l'avant, contribuant ainsi à recueillir des données probantes et à faire progresser le dossier. Les initiatives sur les rapports synoptiques de chirurgie et celles sur les rapports d'anatomopathologie synoptique sont deux exemples d'initiatives dans le cadre desquelles le Partenariat a travaillé avec des instances gouvernementales disposées à « adopter rapidement de nouvelles approches ».

Dans le cadre des autres activités qu'il dirige, telles que les rapports portant sur les indicateurs de rendement du système, le Réseau national de dépistage du cancer colorectal, l'initiative de stadification et le réseau pancanadien de dépistage du cancer du col utérin, le Partenariat a fait appel aux services de représentants des différentes instances gouvernementales au Canada. Ceux-ci ont été recrutés directement auprès des organismes de lutte contre le cancer (ou de leurs équivalents) ou à l'aide de lettres d'invitation expédiées à tous les sous-ministres provinciaux et territoriaux de la santé. Ces partenariats comprennent le développement d'indicateurs, ainsi que le partage et l'analyse de données et de résultats. Le Partenariat est résolu à continuer de faire appel à des représentants des différentes instances gouvernementales, et ce, pour s'assurer que ses activités et ses initiatives sont le reflet des priorités des gouvernements provinciaux et territoriaux au Canada.

Principales activités	Responsabilité	Intervenants	Échéancier
Réunions de sensibilisation des intervenants	Conseil d'administration et haute direction du Partenariat	Sous-ministres de la santé et de la promotion de la santé, députés et fonctionnaires fédéraux, direction des organismes de lutte contre le cancer (Association canadienne des agences provinciales du cancer), bureau national et bureaux régionaux de la Société canadienne du cancer	Mai à septembre 2010
Réunions de consultation des intervenants	Conseil d'administration et haute direction du Partenariat	Sous-ministres de la santé, direction des organismes de lutte contre le cancer, organismes fédéraux et nationaux œuvrant dans le domaine de la santé, Société canadienne du cancer, Réseau d'action de lutte au cancer, partenaires dans le domaine des maladies chroniques, conseillers du Partenariat, partenaires des Premières nations, des Inuits et des Métis, cliniciens	Octobre 2010

Recommandation : Il est recommandé que le PCCC clarifie régulièrement ses rôles et ses responsabilités et ceux de ses intervenants afin que toutes les personnes affiliées aux organisations participantes soient au courant de son existence et de sa relation avec leur organisation.

Réponse de la direction :

La direction du Partenariat appuie cette recommandation.

Le Partenariat effectue tout son travail en collaboration avec d'autres organismes, ou par leur entremise. Le travail de ces partenaires est donc de toute première importance puisque le budget annuel du Partenariat ne représente même pas 1 % des dépenses totales dans le secteur de la lutte contre le cancer au Canada. De par son modèle de gestion, le Partenariat est parfois appelé à être le maître d'œuvre de certaines activités, alors que, dans d'autres cas, il appuie les activités d'un autre organisme ou tire avantage d'une démarche particulièrement fructueuse dans une région du pays afin d'appliquer uniformément les connaissances qui s'en dégagent dans les autres régions du pays. Les rôles et responsabilités sont généralement négociés en fonction de la nature du travail à effectuer et du rôle que le Partenariat est appelé à jouer, soit un rôle de maître d'œuvre ou un rôle d'appui. À titre d'exemple, pendant le développement et les préparatifs qui ont mené au lancement de la campagne « Cōlonversation », un travail considérable a été effectué auprès des intervenants dans le but de définir clairement la manière avec laquelle le Partenariat pouvait contribuer aux programmes de dépistage en place dans les provinces et les territoires et éviter les chevauchements d'activités ou la confusion des messages. Le lancement avec succès du programme, en mars 2010, a été réalisé avec l'aide de la Société canadienne du cancer et des différents programmes de dépistage du pays.

L'alignement des initiatives stratégiques en cours au sein des différents secteurs prioritaires de la stratégie est également l'une des activités principales du Partenariat. Cette activité a permis à la direction des organismes de lutte contre le cancer d'assurer une plus grande sensibilisation envers le degré actuel d'engagement (et des personnes

qui y jouent un rôle) et d'entériner l'alignement de leurs initiatives par rapport aux priorités en place dans leur province ou leur territoire. Lorsqu'une clarification plus poussée est requise (pour éviter les risques de chevauchement), le Partenariat poursuit son travail auprès des intervenants et de ses partenaires fédéraux et nationaux afin de codifier leurs modèles de gestion respectifs. Ces organismes, notamment l'Agence de la santé publique du Canada, la Société canadienne du cancer (bureau national et bureaux régionaux), l'Association canadienne des agences provinciales du cancer et d'autres organismes, nécessitent une attention constante. Un grand nombre de personnes œuvrent au sein des différents secteurs prioritaires de ces organisations, et le Partenariat convient tout à fait que des efforts plus considérables doivent être déployés pour s'assurer que leurs collègues sont au courant de leur appui organisationnel ainsi que de leur rôle dans la mise en œuvre de la stratégie.

Principales activités	Responsabilité	Intervenants	Échéancier
Clarifier et codifier les modèles de gestion des principaux partenaires	Haute direction du Partenariat	Agence de la santé publique du Canada, Association canadienne des agences provinciales du cancer et organismes de lutte contre le cancer, Société canadienne du cancer, etc.	Continu

c) Gouvernance

Recommandation : Le PCCC doit établir et mettre en œuvre un système de surveillance du rendement reposant sur des mesures qualitatives et quantitatives qui correspondent à son stade de développement et qui lui permettent notamment de mesurer ses résultats. Comme il s'agit d'une nouvelle organisation, il est manifeste que la surveillance du rendement portera d'abord sur les réalisations (nombre de réunions, de rapports, etc.), pour ensuite porter sur les résultats, à mesure que le PCCC évoluera. Pour y parvenir, il faudra la participation entière du gouvernement fédéral et des provinces et des territoires.

Réponse de la direction :

La direction du Partenariat accepte cette recommandation et continuera d'ajuster l'encadrement de l'évaluation du rendement actuel de l'organisme à son étape de développement. Lorsque les initiatives stratégiques de chacune des priorités ont été arrêtées, en 2009, des objectifs ont été élaborés pour chacune d'elles, et les résultats attendus ont été définis. Chaque fois que la phase de mise en œuvre s'y prête, ces objectifs sont à la fois de nature qualitative et de nature quantitative. À mesure que la définition de ces initiatives progresse, l'évaluation du rendement devrait tout naturellement devenir de plus en plus quantitative.

L'un des meilleurs moyens utilisés pour accroître le rendement a été de faire appel à la direction des programmes œuvrant auprès des différentes instances gouvernementales et de recourir à des données probantes et à autres données pour définir des jalons permettant d'évaluer les progrès réalisés. Le Partenariat s'est engagé envers l'amélioration du rendement dans les différents secteurs pour lesquels un consensus se dégage clairement au sujet des étapes marquantes qui contribueront à alléger le fardeau du cancer. D'ici à deux ans, le Partenariat entreprendra la planification d'une analyse des écarts observés d'une province ou d'un territoire à l'autre. L'évaluation de ces écarts permettra à chacune de ces instances gouvernementales de définir ses propres priorités ainsi que de nouveaux indicateurs de rendement de système.

Le Partenariat a déjà démontré la nature des données que les provinces et les territoires peuvent utiliser pour évaluer leurs propres progrès. La promotion continue du recours à ces données pour évaluer le rendement et les changements au sein du système enrichira le processus d'amélioration du rendement, ce qui, par ricochet, contribuera à réduire l'incidence et la mortalité, ainsi qu'à améliorer la qualité de vie des Canadiens et des Canadiennes.

La plateforme de gestion des risques de cancer est une initiative de toute première importance entreprise par le Partenariat. Cette plateforme aidera le Partenariat et ses intervenants à établir des projections portant sur l'impact que les différentes mesures de lutte contre le cancer auront avec le temps sur des indicateurs variés, tels que l'incidence, la mortalité et les perspectives microéconomiques ou macroéconomiques.

De plus, le Partenariat a entrepris l'élaboration d'un cadre de mesure de rendement qui établira un lien entre les objectifs et les résultats de chacune des initiatives par rapport aux résultats à court terme et à moyen terme et au modèle logique de l'organisme. Ce travail devrait être terminé à l'automne 2010

Principales activités	Responsabilité	Intervenants	Échéancier
Cadre de mesure de rendement établissant un lien entre les résultats des initiatives et les résultats du modèle logique	Haute direction du Partenariat	Conseil d'administration et groupes consultatifs du Partenariat	Automne 2010

Recommandation : Il est recommandé que le PCCC établisse un mécanisme transparent et clairement défini pour la sollicitation de propositions et le choix des projets à financer. Il doit aussi disposer d'un mécanisme pour la communication des décisions prises.

Réponse de la direction :

La direction du Partenariat appuie cette recommandation. Premièrement, il est important de souligner que le Partenariat n'est pas un organisme subventionnaire, et que ce point doit constamment être rappelé à bon nombre d'intervenants. Le Partenariat a récupéré un certain nombre de projets qui avaient été entamés dans le cadre de la Stratégie canadienne de lutte contre le cancer et qui sont le résultat de 10 ans de planification en vue de déterminer les initiatives dans le domaine de la lutte contre le cancer qui pourraient avoir le plus d'impact sur la santé de la population. D'autres initiatives découlent de secteurs prioritaires qui existaient déjà. Par conséquent, le Partenariat a financé les secteurs pour lesquels les meilleures recommandations disponibles (que ce soit par l'entremise de groupes consultatifs ou de consultations auprès des intervenants) permettaient de croire qu'ils engendreraient les meilleurs résultats. Les premiers investissements exigeaient souvent des engagements significatifs auprès de nombreux intervenants, puisque ces investissements portaient sur plusieurs années et qu'ils comptaient plusieurs partenaires.

À part les initiatives établies antérieurement, le financement du Partenariat a été attribué en fonction des enveloppes existantes (ou des priorités spécifiques) qui ont été déterminées à l'aide de conseils de planification. Des contrats ont été négociés avec les partenaires pour définir les étapes et les produits concrets importants. Le financement a été accordé par l'intermédiaire d'un certain nombre de mécanismes, dont des appels d'offres publiés sur le site Web du Partenariat et, dans le cas de certains projets d'envergure, sur le site MERX (création d'une plateforme de gestion des risques de cancer et du portail Vue sur le cancer Canada); des demandes de proposition comportant un processus d'adjudication ouvert (dont le programme COALITION, les plans de soins aux survivants et les réseaux de

surveillance et d'épidémiologie) et le recours à des tiers qui disposent d'une expertise particulière et dont le travail appuie la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre le cancer (dont CAREX, CAPTURE et le Portail canadien en soins palliatifs).

Un processus de gestion de projet intégral a été créé afin de déterminer, de surveiller et d'enregistrer les progrès réalisés par rapport aux étapes du projet et à son budget. Le Partenariat peut ainsi évaluer les produits concrets des différents projets et travailler avec les partenaires pour, le cas échéant, remédier aux lacunes.

Le Partenariat convient que les modèles de gestion et les processus liés aux investissements doivent être communiqués plus clairement. Les modèles de gestion et les processus seront publiés sur site Web du Partenariat d'ici au mois de juin 2010.

Principales activités	Responsabilité	Intervenants	Échéancier
Affichage public et clarification des modèles de gestion du Partenariat sur son site Web	Haute direction du Partenariat	Partenaires, intervenants et grand public par l'entremise du site Web	Juin 2010

Recommandation : Il est recommandé que le PCCC s'efforce de mieux se faire connaître auprès de la communauté de lutte contre le cancer ainsi qu'auprès du public canadien.

Réponse de la direction :

La direction du Partenariat appuie cette recommandation. Pendant la première année de son mandat, les activités de communication du Partenariat visaient surtout à faire connaître davantage les initiatives stratégiques pour lesquelles des travaux étaient en cours. Ces activités n'avaient pas uniquement pour but de communiquer des renseignements au sujet de ces initiatives. En effet, elles visaient également à présenter le Partenariat, qui venait alors d'être créé, au milieu de la lutte contre le cancer. Le Partenariat a choisi délibérément de ne pas mettre l'accent sur l'organisation ou la stratégie, et d'insister plutôt sur son travail – ce qui en est l'aspect le plus important. Le Partenariat a également fait attention de souligner le rôle des partenaires qui sont responsables de ces efforts, tels que les partenaires régionaux du projet de partenariat canadien Espoir pour demain et du Portail canadien en soins palliatifs. Un très grand nombre d'organismes œuvrant dans le milieu de la lutte contre le cancer (dont au moins 200 organismes caritatifs) communiquent déjà avec le grand public, car ils jouent souvent des rôles de toute première importance et sont redevables au grand public. C'est par l'entremise de ces organisations que le Partenariat effectuera son travail dans les secteurs convergents, et ce, afin de présenter un message uniforme et d'accroître le profil de la stratégie de lutte contre le cancer. Par le biais de sa présence virtuelle, le Partenariat continuera également de mettre son travail à la disposition du grand public.

Le Partenariat améliore sans cesse ses efforts de relation publique, que ce soit lors des mises à jour toutes les deux semaines avec le personnel, les membres du conseil d'administration et les membres des groupes consultatifs du Partenariat, des bulletins électroniques mensuels distribués à un grand nombre d'intervenants, des bulletins imprimés ou des ressources, des outils ou des publications à usage plus restreint. Lors des réunions, des conférences ou des présentations, le Partenariat invite toujours les personnes présentes à s'inscrire au service de distribution en ligne.

Le Partenariat fait habituellement appel aux médias pour renseigner le grand public au sujet de ses initiatives. Jusqu'à maintenant, bon nombre d'initiatives ont été lancées par l'entremise des médias et ont obtenu une couverture considérable (90 millions d'impressions à ce jour) dans les journaux régionaux et nationaux, en ligne, à la télévision et à la radio. Ces initiatives comprennent notamment le projet de partenariat canadien *Espoir pour demain*, l'étude translationnelle sur le cancer du poumon, le lancement du portail *Vue sur le cancer Canada* et de la base de données sur les essais cliniques, le sondage sur le degré de sensibilisation du public par rapport au dépistage du cancer colorectal et le lancement du programme « *Côlonversation* », l'annonce des subventions du programme *COALITION*, le groupe de travail sur les adolescents et les jeunes adultes et l'enquête par sondage sur la prévention. Les deux principaux véhicules permettant d'accéder aux produits d'information du Partenariat sont le portail *Vue sur le cancer Canada* et le site Web du Partenariat.

En mai et juin 2010, le Partenariat publiera sur son site Web un rapport d'impact destiné aux intervenants du milieu de la lutte contre le cancer, aux gouvernements, aux réseaux consultatifs. Le rapport d'impact décrit les progrès réalisés relativement aux différents aspects de la stratégie de lutte contre le cancer par l'entremise des personnes qui luttent contre le cancer et de celles qui sont touchées par la maladie. Ce printemps et cet été, cet outil de communication remplira un rôle de relation publique de toute première importance.

Principales activités	Responsabilité	Intervenants	Échéancier
Évaluation de l'utilisation des outils du Programme d'ambassadeurs (dont les présentations, la dissémination du rapport d'impact et le sondage de satisfaction sur l'utilisation des outils)	Équipe des communications du Partenariat	Présidents des groupes d'action, personnel, conseil d'administration et principaux partenaires du Partenariat	Mai - décembre 2010

CONCLUSION

Le Partenariat, grâce à la structure souple et agile dont il s'est doté, est en mesure de faire fructifier les investissements qui ont déjà été faits, d'intensifier le partage des connaissances et d'accélérer l'adoption des pratiques exemplaires innovatrices par les différentes instances gouvernementales du pays. La définition, la planification, la mise en œuvre, l'évaluation et la célébration des succès d'une manière méthodique lui permettent de rendre des changements systémiques complexes plus cohérents, plus significatifs et plus crédibles. Le travail effectué par le Partenariat permet au milieu de la lutte contre le cancer au Canada de réaliser des progrès plus rapidement, d'avoir accès à des faits et des perspectives plus variés et d'utiliser les ressources disponibles d'une manière plus judicieuse.

Il faudra des décennies pour réaliser tous les aspects de la stratégie nationale de lutte contre le cancer, le travail déjà entrepris par le Partenariat et son impact positif, que ce soit à l'échelle régionale, nationale ou mondiale, témoigne toutefois de manière éloquentes de son importance, et ce, trois ans à peine depuis le début de son premier mandat. La présente évaluation constitue un moment de réflexion de toute première importance, et les ajustements qui en découleront assureront l'atteinte de son objectif, soit de réduire le nombre de personnes atteintes d'un cancer ou qui en meurent, et d'améliorer la qualité de vie des personnes qui sont touchées par cette maladie.